

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la MRC de La Mitis, tenue le 7 mai 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil de la MRC, située au 1534, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli, sous la présidence de M. Bruno Paradis, préfet.

1. Ouverture et présences de la séance

SONT PRÉSENTS :

MME	Micheline Barriault	Sainte-Luce
MM.	Bruno Paradis	Price
	Jocelyn Fournier	Grand-Métis
	Jimmy Valcourt	Sainte-Angèle-de-Mérici
	Michel Verrault	Sainte-Jeanne-D'Arc
	Magella Roussel	Saint-Joseph-de-Lepage
	Georges Deschênes	Saint-Gabriel-de-Rimouski
	Patrick Gaudreault	Padoue
	Jean-Pierre Bélanger	Saint-Charles-Garnier
	Martin Soucy	Mont-Joli
	Maxime Richard-Dubé	Saint-Octave-de-Métis
	Jean-François Fortin	Sainte-Flavie
	Jean-Pierre Pelletier	Métis-sur-Mer
	Pascal Rioux	Saint-Donat
	Simon Yvan Caron	La Rédemption

SONT ABSENTS :

MMES	Nancy Banville	Price
	Gitane Michaud	Les Hauteurs
M.	Pascal Rioux	Saint-Donat

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Martin Normand, directeur général par intérim.

Le préfet, M. Bruno Paradis, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

C.M. 25-05-089

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Jean-Pierre Pelletier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Comité sur le transport :
 - 2.1 Avis de motion projet de règlement RÈG368-2025 concernant un emprunt pour l'acquisition de véhicules pour le transport adapté et collectif
 - 2.2 Dépôt du projet de règlement RÈG368-2025
3. Levée de la rencontre

2. Comité sur le transport

2.1 Avis de motion projet de règlement RÈG368-2025 concernant un emprunt pour l'acquisition de véhicules pour le transport adapté et collectif

C.M. 25-05-090

Avis de motion est donné par M. Maxime Richard-Dubé que soit adopté lors d'une séance subséquente du Conseil de la MRC le règlement RÈG368-2025 concernant un emprunt pour l'acquisition de véhicules pour le transport adapté et collectif.

2.2 Dépôt du projet de règlement RÈG368-2025

C.M. 25-05-091

M. Patrick Gaudreault dépose le projet de règlement RÈG368-2025 concernant un emprunt pour l'acquisition de véhicules pour le transport adapté et collectif.

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.M. 25-05-092

Il est proposé par M. Martin Soucy de lever la séance extraordinaire du Conseil, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 40.

Bruno Paradis
Préfet

Martin Normand
Directeur général et greffier-trésorier par
intérim

Je, Bruno Paradis, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.